



Paris, le 26 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une profonde déception dans un silence assourdissant pour la psychiatrie publique

Le plan "Ma santé 2022, Investir pour l'hôpital" annoncé le 20 novembre par le Premier Ministre et la Ministre de la santé n'a malheureusement pas pris la mesure de l'ampleur du décrochage de notre système de santé public.

L'augmentation de l'Ondam fait l'objet d'un réajustement bien tardif et s'avère très en-dessous des estimations sérieuses des besoins des établissements, à laquelle n'apporte donc rien une lisibilité sur trois ans. Les conditions d'une relance tant attendue des projets et des investissements pourtant vitales pour le monde hospitalier ne seront donc pas réunies.

Certaines mesures de revalorisation ou d'extension de leurs bénéficiaires restent incomplètes ou très insuffisantes pour entraîner un véritable choc d'attractivité pour l'ensemble des professionnels concernés.

Tout se passe comme si les travaux engagés avec le ministère depuis plusieurs mois sur le rééquilibrage médical de la gouvernance, et qui était en voie d'aboutir à un consensus sur son contenu, sont aujourd'hui remis en question par la mise en place d'une mission dont l'opportunité ne peut que susciter interrogations.

.../...

Pire, la psychiatrie, totalement absente en tant que telle dans les 14 mesures annoncées est renvoyée au déploiement de la feuille de route sans autres précisions quant à la compensation de son sous-financement durant plusieurs années, à la prise en compte des difficultés de ses services et de ses personnels sur le terrain, médecins infirmiers psychologues assistants socio-éducatifs, secrétaires, etc....

Ce silence sur notre discipline est d'autant plus insupportable que la psychiatrie publique a encore fait régulièrement l'objet de provocations confusionnantes et insécurisantes d'autant plus inadmissibles quand elles émanent de la majorité présidentielle.

Voilà pourquoi la déception est très grande. Elle est à la hauteur des attentes que la Ministre avait fait naître en faisant de la psychiatrie une priorité nationale.

Sadek BELOUCIF

Président du Syndicat National des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM-HP)

Marc BETREMIEUX

Président du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Rachel BOCHER

Président de l'Intersyndicale des Praticiens Hospitaliers de France (INPH)

Stéphane BOURCET

Président de l'Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Justin BREYSSE

Président de l'InterSyndicale Nationale des Internes (ISNI)

Michel DAVID

Président de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP)

Michel DAVID

Président de l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP)

Claude FINKELSTEIN

Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Thierry GODEAU

Président de la Conférence nationale des Présidents des Commissions Médicales d'Etablissement de Centres Hospitaliers

Emmanuel LOEB
Président de Jeunes Médecins

Gladys MONDIERE et Benoit SCHNEIDER
Co-Présidents de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)

Marie-Rose MORO
Présidente du Collège National des Universitaires de Psychiatrie (CNUP)

Christian MÜLLER
Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Etablissement
de Centres Hospitaliers Spécialisés

Renaud PEQUIGNOT
Président d'Avenir Hospitalier

Annick PERRIN-NIQUET
Présidente du Comité d'Etudes des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie
(CEFI-Psy)

Marie-Noëlle PETIT
Présidente de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents des
Commissions Médicales d'Etablissement des Centres Hospitaliers (ANPCME)

Norbert SKURNIK
Président de la Coordination Médicale Hospitalière (CMH)

Jacques TREVIDIC
Président de la Confédération des Praticiens Hospitaliers (CPH)

Michel TRIANTAFYLLOU
Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)